

ELARGISSONS LA RESISTANCE CONTRE LES EXPULSIONS !

Depuis plus d'un mois, plus d'une centaine de familles expulsées de la Barre Balzac en juillet 2010 campent sur la place de la Fraternité. Relogées par la préfecture en hôtel suite à des négociations, celle-ci a stoppé la prise en charge. Contrairement à ses promesses, la préfecture n'a relogé que dix familles sur plus de cent. De nouveau, ils et elles se sont retrouvés à la rue, avec enfants en bas âge.

Les familles ont demandé l'aide de la Mairie qui a refusé. Dans un communiqué, cette dernière a voulu se justifier auprès de la population en parlant des 1900 demandeurs de logement et en rappelant son engagement en faveur du logement. Elle parle de conditions dégradées, nuisibles à l'espace occupé et a demandé que cela cesse immédiatement.

Après avoir publié ce communiqué afin de diviser la population, le maire PCF a osé prendre un arrêté d'évacuation remis aux familles par un huissier. Un adjoint du Parti de gauche reprend les raisons invoquées dans « Regards », le journal municipal. Pourtant, le PG de Seine St Denis a dénoncé dans un communiqué la position du Maire et a apporté son soutien aux familles. Des militants communistes de la Courneuve sont également venus faire part de leur désaccord avec la position du Maire en se déplaçant sur le campement.

Au cours d'une entrevue avec une délégation composée de représentants des familles et du comité de soutien le 18 mai dernier, le Maire a refusé toute aide et a maintenu sa demande d'évacuation, affirmant qu'il soutenait la décision de l'ODHLM (présidée par le conseiller municipal PS, Monsieur Troussel) d'avoir recouru aux forces de l'ordre pour expulser les familles de leur logement. Pire, le lendemain, la coalition des 8 mairies de la « Plaine Commune » (4 PCF, 2 PS, 1 Vert – dont le parti a signé l'appel unitaire de soutien- et 1 divers droite) ont également demandé l'évacuation du campement ! **C'est une attaque généralisée contre les travailleurs expulsés !**

Celles et ceux qui se réclament de gauche devraient se rappeler ce qu'a écrit Engels (compagnon de Marx) : « *Les travailleurs sont refoulés du centre des villes vers la périphérie, les logements ouvriers les petits appartements deviennent rares et chers introuvables l'industrie du bâtiment, pour qui les appartements à loyer élevé offrent à la spéculation un champ beaucoup plus vaste, ne construira jamais qu'exceptionnellement des logements ouvriers.* » (Engels - La question du logement)

Certes, depuis des logements sociaux ont été construits après la 1ère guerre mondiale, puis après les destructions importantes de la 2ème. Depuis la destruction des quartiers ouvriers à Paris et dans le centre des grandes villes, la classe ouvrière et les couches populaires ont été rejetées vers les banlieues. Les constructions

des années 60/70 de mauvaise qualité se sont dégradées. Elles sont soit rénovées, soit détruites, soit vendues aux promoteurs et aux spéculateurs. Le prix du mètre carré a augmenté de trois fois en dix ans, ce qui fait augmenter les loyers du privé et des HLM.

Le **chômage massif** s'est installé, les salaires sont à la baisse : résultat les accédants à la propriété ne peuvent plus payer les charges ; les immeubles se dégradent, se déprécient ; les familles couvertes de dettes sont jetées à la rue comme à Clichy sous Bois, leurs meubles saisis par les huissiers. Il en est de même des locataires du secteur privé ou des HLM.

Le droit au logement est inscrit dans la constitution, comme la **LOI DE REQUISITION** adoptée en 1945 et appliquée par des occupations massives de sans logis.

Il n'y a pas assez de logements sociaux, mais on ne peut proposer comme solution unique d'attendre sur la liste, de privilégier les habitants de sa commune, de diviser les demandeurs en catégories distinctes, de se renvoyer la balle entre préfecture, conseil général, office des HLM, maire, etc., prenant les demandeurs pour des balles de tennis. **C'est une politique de division des couches populaires.**

« Il y a dans les grandes villes déjà suffisamment d'immeubles à usage d'habitation pour remédier sans délai par leur emploi rationnel à toute véritable crise du logement. Ceci ne peut se faire que par l'expropriation des propriétaires actuels par l'occupation de leurs immeubles par les travailleurs sans abri ou immodérément entassés dans leur logis ; et dès que le prolétariat aura conquis le pouvoir politique, cette mesure exigée par le bien public sera aussi facile à réaliser que le sont aujourd'hui les expropriations et réquisitions de logements par l'Etat. » (Engels - La question du logement)

A La Courneuve, comme dans les autres villes du département ou d'ailleurs, les expulsés ou menacés de l'être doivent se dresser comme un seul homme pour s'opposer aux expulsions de familles isolées, les souder en un bloc, dans un **comité de soutien et de lutte** par exemple et le construire quartier par quartier, vile par vile, pour **refuser l'expulsion, appliquer la loi de réquisition sous sa forme populaire par l'occupation des logements vides en commençant par les immeubles institutionnels, administratifs, municipaux, les bureaux ou tout type d'immeuble vacant.** En France il y a plus de 2 millions de logements vides pour loger les sans-toits et mal-logés.

Nous appelons les militants communistes, socialistes, écologistes et tous les progressistes à dénoncer les mesures prises par la Mairie, l'ODHLM et les représentants de la « Plaine Commune ».



**APPORTEZ VOTRE SOUTIEN AUX EXPULSÉS !
REJOIGNEZ-NOUS POUR ELARGIR LA RESISTANCE
ET ORGANISER LA LUTTE CONTRE LES EXPULSIONS !**

Comité de Soutien et de Lutte – la Cause du Peuple 93
lacasedupeuple.blogspot.com ★ lacasedupeuple@gmail.com